Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 17

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIES

I

Le Mariage : Devoirs des époux, par M. l'abbé E. D., curé de Matran. — Fribourg, Librairie catholique ; 20 centimes l'exemplaire. — M. l'abbé E. Descloux sait se ménager du temps pour écrire des petites brochures de propagande, auxquelles le public sérieux fait, avec raison, un bon accueil. Après avoir donné d'excellents conseils à la jeunesse pour la *préparation au mariage,* M. Descloux a voulu, dans ce nouvel opucule, rappeler « le plus clairement et le plus simplement possible » les grands et nombreux devoirs qui découlent de l'union matrimoniale.

L'auteur a entrepris un sujet délicat, d'autant plus difficile à traiter qu'il s'est proposé de tracer des directions pratiques très précises. Nous constatons avec satisfaction qu'il s'est tiré d'affaire avec bonheur. D'ailleurs, M. le curé de Matran connaît parfaitement les maux qui affligent plus ou moins nos familles. Les avertissements et les conseils qu'il donne ne seront pas goûtés des libertins, mais ils plairont certainement aux époux chrétiens et craignant Dieu. La pratique consciencieuse des devoirs expliqués dans cet opuscule maintiendra la paix et le bonheur au foyer conjugal. Ces devoirs des époux, l'auteur ne se contente pas de les rappeler sommairement, mais il les expose dans le détail, à la lumière des saintes Ecritures, de la doctrine catholique et du bon sens. Vous en serez convaincu, sans nul doute, après avoir lu, par exemple, les chapitres qui ont trait à *la propreté* et à *l'ordre* que la femme de ménage doit faire briller dans sa maison.

En somme, la brochure de M. l'abbé Descloux mérite d'être largement répandue. J. D.

II

Revue de Fribourg. — *Sommaire du numéro d'octobre 1908.* — *Th. de La Rive :* Un saint gentilhomme. — *Georges Gariel :* Le Code civil suisse. — *Eugène Griselle :* Pascal et les pascalins, d'après des documents contemporains (suite). — *Victor Giraud :* Chronique littéraire. — Sur Taine. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et Nouvelles.

Chronique scolaire

Fribourg. — † M. Arsène Blanc-Dupont. — M. Arsène Blanc-Dupont est mort, à Fribourg, à l'âge de 75 ans. Il fut nommé instituteur en 1857, après avoir suivi durant 4 ans les cours de la section pédagogique du gymnase cantonal. Il dépensa les meilleures forces de sa vie dans la carrière de l'enseignement.

M. Arsène Blanc fut l'un des fondateurs de la Société romande d'Education et de son organe l'*Educateur*. Mais lorsqeu cette jeune Société autorisa dans ses réunions la discussion